



①
**Consultation
médicale**

Prescription du DPNI

Documents à fournir obligatoirement à la patiente :

- Prescription médicale
- Feuille de renseignements dûment complétée avec les informations cliniques, et signée par le prescripteur et la patiente
- Compte-rendu échographique du 1^{er} Trimestre
- Justificatif de l'indication si la situation clinique de la patiente se situe dans les recommandations du test (résultats des marqueurs sériques, caryotypes ...)

Examen Hors Nomenclature : 390€ (règlement par chèque à l'ordre de BIOXA)



②
**Laboratoire
de biologie
médicale**

Prise de sang

 (Recommandée à partir de 12 SA)

Kit de prélèvement BIOXA : 1 tube STRECK de sang total (1 x 10 mL)

Protocole de prélèvement (PDP - EXT/DPNI/002)

Conservation et transport du prélèvement à température ambiante, ne pas réfrigérer, ne pas centrifuger

Le prélèvement doit parvenir au laboratoire BIOXA **sous 7 jours maximum**



③
**Laboratoire
BIOXA**

Réalisation du test

Le Laboratoire BIOXA réalise l'examen



④
**Consultation
médicale**

Résultats du test

Le Laboratoire BIOXA transmet le résultat au prescripteur et au laboratoire transmetteur (pour information) sous 5 à 10 jours ouvrés.

En cas de résultats pathologiques, nos biologistes contactent systématiquement le prescripteur.

La patiente ne reçoit aucun résultat, uniquement un courrier d'information.

Contactez nos biologistes référents du DPNI : 03.26.04.07.89

Docteurs Eric NOWAK et Jean-Marc DOSSOT